

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
TENUE À DISTANCE, LE LUNDI 24 AVRIL 2023 À COMPTER DE 18H30  
APRÈS CONVOCATION D'USAGE.**

**Personnes présentes en direct:** 49 (intervenants non inclus)

**Intervenants ou responsables présents de la Caisse :**

Julie Bourgeois, présidente  
Lyne Logan, secrétaire  
Dominic Gagnon, directeur général  
Virginie Fontaine, adjointe à la direction générale  
Julie Bonnet, conseillère communication et vie associative

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1.1 Mot de bienvenue**

La présidente de la Caisse, Mme Julie Bourgeois souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François qui se tient entièrement et exclusivement à distance et informe l'assemblée des personnes qui l'accompagnent.

L'assemblée est déclarée officiellement ouverte.

### **1.2 Message du président du Mouvement Desjardins**

À ce stade-ci, un message de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, est livré aux membres, sous forme de capsule vidéo.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1 Règles pour participer à l'AGA**

La secrétaire, Mme Lyne Logan, poursuit en précisant les règles de fonctionnement qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions tout au long de l'assemblée.

### **2.2 Nomination des personnes scrutatrices**

Par la suite, la présidente recommande la nomination de deux scrutatrices, à savoir, Julie Bonnet, conseillère en communication et vie associative et Virginie Fontaine, adjointe à la direction générale, puisqu'elles ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu** à la majorité nommer Julie Bonnet et Virginie Fontaine comme scrutatrices.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire, est invitée à donner lecture de l'ordre du jour de cette présente assemblée et ce, tel que décrit ci-après :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
  
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
  - 3.5. Bâtitseur Desjardins M. Jean-Marc Richer
  
4. Période de questions
  
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats (vote en différé)
  
6. Fin de la rencontre et remerciements
  
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Par la suite, **sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu** à la majorité d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

#### **2.4 Adoption du procès-verbal l'assemblée générale annuelle tenue le 20 avril 2022**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu** que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 20 avril 2022, soit adopté tel que soumis.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

#### **3.1 Rapport du conseil d'administration**

La présidente, Mme Julie Bourgeois débute par la présentation des membres du conseil d'administration. Elle remercie M. Benoit Martine et Mme Vicky Villeneuve, qui ont terminé leur mandat cette année, après 6 1/2 ans et 8 ans respectivement et qui ont décidé de ne pas solliciter un autre mandat.

La présidente poursuit sur les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixée.

Voici les principaux sujets mentionnés :

- Le Fonds du Grand Mouvement et FADM;
- Soutien à l'entrepreneuriat : Fonds C, (2) de membres entreprises ont pu profiter de cette aide pour réaliser leur projet de croissance; l'entreprise Pascal International a reçu un appui de 10 000\$ et Ferme Péchés Mouton a reçu un appui de 5 000\$

- Autonomie financière : 114 membres contactés pour proposer des solutions suite au contexte d'incertitude (hausse de taux)
- Des solutions numériques innovantes : Modernisation de l'ensemble de nos systèmes, rehaussement de notre sécurité et poursuite de notre transformation numérique
- Des efforts soutenus à l'égard du développement durable : Desjardins poursuit sa mobilisation afin d'accélérer la transition vers une économie plus sobre en mettant en œuvre des actions bien concrètes.
  - Rentes responsables et RGI
  - Investissement responsable et formations pour le personnel
  - Plan d'action climatique
    - Gestion des matières résiduelles
    - Signatures électroniques et quantité de papier épargnée
    - Déplacements professionnels ; télétravail 2 fois/semaine
    - Bornes de recharge à chaque point de service
    - Traitement de dons et commandites – critères sur le dév. Durable
    - Faire affaire avec des fournisseurs ou partenaires du milieu
- Miser sur la jeunesse : La jeunesse est une priorité chez Desjardins.
  - Refonte de la ristourne jeunesse
  - La Fabrique à projets
  - Bourses d'études
  - Grand Défi Desjardins qui a permis de récolter un peu plus de 200 000\$ pour les écoles de la région

Présentation d'une courte vidéo du Grand Défi Desjardins

La présidente poursuit en remerciant le directeur général, M. Dominic Gagnon qui a su reprendre le gouvernail avec jugement et inspiration et à nos employés toujours engagés et dévoués pour offrir de meilleurs services. Merci à nos 23 889 membres pour leur fidélité et leur confiance.

### **3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

La présidente présente le bilan de la surveillance relative aux règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent
- La caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code de déontologie.

### **3.3 Rapport financier**

Après la présentation d'une vidéo sur l'évolution des résultats financiers, le directeur général, M. Dominic Gagnon revient sur plusieurs réalisations et remercie tous les employés et gestionnaires pour leur excellent travail et tous les membres du conseil d'administration pour leur appui et particulièrement Mme Julie Bourgeois, présidente pour son support et sa disponibilité.

À ce stade-ci, une vidéo sur les excellents résultats financiers de l'année 2022 est présentée.

### **3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

La présidente invite les membres à regarder une courte vidéo sur le bilan de l'engagement de la Caisse dans son milieu. C'est un total de 192 068 \$ qui a été remis dans la communauté pour appuyer une multitude d'initiatives et de projets, dont 122 247\$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 69 821\$ en dons et commandites.

À ce stade-ci, la présidente entretient les membres sur une future campagne d'affichage en caisse. Afin de mieux sensibiliser nos membres sur l'impact de la caisse dans le milieu, la conseillère communication et vie associative souhaite mettre en avant des projets de la région. Le Grand défi Desjardins est donc proposé comme projet phare puisqu'il a eu un impact dans tout le Val-Saint-François. La présidente invite les membres à donner leur avis. Si nous obtenons 50% et plus, le projet sera choisi.

Le projet du Grand Défi Desjardins est donc adopté comme projet phare de la future campagne.

La présidente poursuit en présentant la répartition par secteurs des dons et commandites.

Celle-ci passe maintenant au FADM.

Avant de parler du solde, elle mentionne une explication sur une donnée de la vidéo. Dans le domaine de la culture, vous aurez sans doute remarqué que le montant est en négatif. C'est parce qu'un projet dans lequel la caisse c'était engagés a été annulé. La caisse a donc dû se retirer de l'entente prévue et avons donc récupéré les sommes investies et elles serviront pour d'autres projets.

La présidente poursuit en présentant le solde du FADM au 31 décembre 2022 et de quoi il est constitué.

Elle rappelle qu'une des valeurs premières de Desjardins est l'éducation financière. L'apprentissage de l'épargne doit se faire le plus tôt possible, et c'est pour cela que la caisse participe notamment au programme de La Caisse scolaire.

Une petite capsule vidéo est présentée pour aider à mieux comprendre son fonctionnement.

En résumé, la Caisse scolaire c'est : Un programme éducatif permettant aux jeunes de s'initier à l'épargne. Avec des vidéos, des ateliers, des conseils, des jeux et un compte d'épargne éducatif. Principalement en partenariat avec les écoles primaires, mais aussi à la caisse et à la maison. Avec qui les enseignants, les parents et l'enfant. Concerne les 5-11 ans.

Dans le Val-Saint-François, c'est 553 participants, dans 13 écoles. En 2022, 241 jeunes ont développé l'habitude d'épargne.

Le Fonds du Grand Mouvement est l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds vise à appuyer les collectivités sur les plans économique, social et environnemental en soutenant des projets ayant le potentiel de transformer notre société. Dans notre région, ce sont 794 800 \$ qui ont été remis à 5 organismes en 2022.

Le programme Fonds d'entraide Desjardins offre aux personnes qui éprouvent des difficultés financières des outils d'éducation budgétaire conjugués, au besoin, à des prêts de dépannage. Nous avons un partenariat avec l'organisme Solutions Budget Plus ici en Estrie. En 2022, près de 350 personnes ont été touchées par les mesures d'éducation financière et d'accompagnement liées à ce programme.

Créavenir s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans qui ont un projet d'entreprise à capital-actions ou de coopérative en démarrage ou en activité depuis moins de trois ans.

En 2022 en Estrie: 93 projets appuyés.  
115 emplois créés ou maintenus.  
110 750 \$ en subventions et financements accordés par le programme, qui ont généré des investissements de 907 590 \$ dans le milieu.

Terminons avec le microcrédit. Ce programme soutient les entrepreneurs qui n'ont pas accès au réseau traditionnel de crédit en leur permettant d'obtenir des conseils sur la gestion d'une entreprise ainsi qu'un financement hors réseau, souple et adapté à leur capacité de payer.

En 2022 en Estrie: 22 entreprises membres accompagnées.  
43 emplois créés ou maintenus.  
403 100 \$ accordés en prêts dans le cadre du programme, qui ont généré des investissements de 1 710 116 \$ dans le milieu.

### **3.5 Bâtitseur Desjardins Jean-Marc Richer**

La présidente poursuit avec un hommage à M. Jean-Marc Richier qui a grandement œuvré pour le milieu du Val-Saint-François pendant plus de 30 ans. Il a été directeur général de la caisse de 2002 à 2015.

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente laisse la parole aux membres qui désirent poser une question ou faire mention d'un commentaire.

Une question a été soulevée, concernant le vol des identités, qu'en est-il advenu des recherches du et des coupables? Y a-t-il eu une enquête policière adéquate? Le directeur général, M. Gagnon répond que les enquêtes se poursuivent et Desjardins continue de collaborer avec les corps policiers.

Desjardins est aujourd'hui assurément parmi les entreprises les plus conscientes des risques liés à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels et nous prenons tous les moyens pour les réduire au maximum.

## **5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE**

### **5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Avant de débiter la présentation des scénarios, les membres sont invités à visionner une capsule vidéo qui explique le fonctionnement des ristournes.

Par la suite, Mme Julie Bourgeois précise que les scénarios qui suivent sont recommandés par le conseil d'administration et s'avèrent les plus avantageux et totalement conformes aux encadrements légaux et invite le directeur général a procédé à la présentation.

Le directeur général mentionne que l'excédent à répartir s'élève à 38 905 k\$.

Le directeur général poursuit avec la présentation du scénario pour le versement de ristournes, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes, tel que recommandé par le conseil d'administration.

Proposition de versement pour l'année 2022 :

- 219 000\$ à la réserve du fond d'aide au développement du milieu
- 7 917 000\$ à la réserve pour ristourne éventuelle
- 30 769 000\$ à la réserve générale
  
- 219 073 \$ Fonds d'aide au développement du milieu
- 1 706 353 \$ Ristournes aux membres
  - o Ristourne volume 0,59 \$ / 1 000 \$ de volume 1 021 000\$
  - o Ristourne assurances 23 \$ / 1000 \$ prime 232 000\$
  - o Ristourne cartes de crédit 0,58 \$ / 1000\$ d'achats nets 112 000\$
  - o Ristourne produits 50 \$ 329 000\$
  - o Ristourne services de placement 23 \$ / 1000 \$ d'honoraires et de commissions 11 000\$

**Sur proposition dûment faite et appuyée**, il est recommandé de soumettre au vote en différé, la proposition présentée.

## **5.2 Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.2.1 Nomination des personnes scrutatrices**

La présidente précise qu'elle agira comme présidente d'élection et qu'étant donné que la secrétaire est une personne candidate, le secrétaire adjoint M. Dominic Gagnon agira comme secrétaire d'élection.

### **5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature**

Avant de passer à la présentation de ce rapport, la présidente effectue une brève intervention sur le Profil Collectif qui est mis à jour annuellement afin que le conseil soit formé de personnes qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter les intérêts des membres et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

Chaque candidat pour un poste d'administrateur doit en outre démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

La présidente mentionne également que pour la période des élections, étant donné que la secrétaire est elle-même une personne candidate, le secrétaire adjoint, M. Dominic Gagnon agira comme secrétaire d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

À ce stade-ci, la présidente, Mme Julie Bourgeois, présidente du comité de mise en candidature présente le rapport dont l'appel de candidatures a été lancé durant la 3<sup>e</sup> semaine de janvier.

Celle-ci présente le rapport du comité de candidature et débute par le processus d'appel de candidatures qui a été diffusé pour une durée de 20 jours au cours de la semaine débutant le 16 janvier 2022.

À l'issue de cet appel, 6 candidatures ont été reçues. Un document de présentation de toutes les candidatures a été déposée sur le microsite de la Caisse.

La présidente d'élection, Mme Julie Bourgeois poursuit en présentant les différents critères recherchés ainsi que les postes à pourvoir selon les groupes réservés, soit 3 postes universels, 1 poste pour le groupe B et 1 poste pour le groupe C.

### **5.2.3 Présentation des personnes candidates pour les postes universels**

Les personnes candidates aux postes universels se présentent (2 minutes ou moins chronométrées, par souci d'équité) à tour de rôle par ordre alphabétique de nom de famille. Donc, dans l'ordre :

Mme Joannie La Madeleine  
M. Marc Marin  
M. René Pelletier  
Mme Audrey Viens

### **5.2.4 Élection par acclamation**

Étant donné que le nombre de candidatures reçues pour les groupes B et C est égal au nombre de postes à pourvoir, les personnes candidates, mesdames Lyne Laverdure et Lyne Logan sont donc élues par acclamation.

### **5.2.5 Élection par votation**

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

## **5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats**

La présidente, Mme Julie Bourgeois informe les membres qu'ils seront appelés à voter à compter du 24 avril dès la fin de la présentation et ce jusqu'au 28 avril à 23 h 59 (4 jours de votation) et que seuls les membres de plein droit pourront voter. Voici les éléments faisant l'objet d'un vote en différé :

- la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes); et
- l'élection des membres du conseil d'administrateur pour le Groupe Universel

La présidente mentionne que les résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse, environ 48 heures après la période de votation. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale de ce soir.

Advenant un vote négatif, le processus devra être repris une seconde fois, soit lors de la tenue d'une autre assemblée afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Mme Bourgeois remercie tous les participants et félicite une fois de plus les administrateurs nouvellement élus ou réélus et ceux qui le seront à l'issue de la votation en différé.

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Voici les résultats de la votation en différé :

- le partage des excédents annuels (ristournes) POUR= 96,49 % - CONTRE= 3,51 %
- l'élection des administrateurs pour le Groupe Universel.

Les candidats élus sont Mme Joannie La Madeleine, M. Marc Marin et Mme Audrey Viens.

Après la publication des résultats sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée est levée le 30 avril 2023 à 23h59.

---

Président(e)

---

Secrétaire